

Pour les Mesnilois avant tout,

Le Mesnil au Cœur remercie tous les Mesnilois qui nous ont accordé leur confiance.

Nous réitérons notre engagement à rester à votre service, à votre écoute et à vous tenir informés de la gestion de notre commune.

Nous aurons à cœur de préserver notre cadre de vie et de défendre les projets que nous avons engagés pour vous et de nouveaux que nous porterons.

« Il faut rendre à César ce qui appartient à César » : divers projets lancés par la mandature précédente ont abouti ou vont l'être :

Pour la petite enfance et l'éducation, initiés et gérés par Véronique Dez :

- La construction de locaux pour le Relais des Assistantes Maternelles et le Lieu Accueil Enfants Parents (subventionnés à 70%), actuellement en cours d'achèvement pour une livraison prévue en octobre 2020.
- Le nouvel accueil de loisirs de 200 places, (subventionné à 70%), dont les travaux doivent débuter cet automne pour une ouverture en septembre 2021.

Il est primordial que ce centre voie le jour au plus tôt car si ce projet est abandonné ou reporté, les enfants devront rester au moins 3 ans de plus dans des locaux préfabriqués obsolètes, avec une capacité d'accueil désormais sous dimensionnée. Par ailleurs les 1.2 M€ de subventions obtenues dès 2016 ne pourront plus être reconduites...

Nous porterons donc une grande vigilance à ces 2 programmes.

Négocié âprement à l'Etat, l'achat du terrain de l'ex-bibliothèque départementale (840 000€) aurait dû se concrétiser pendant le confinement ; il doit être effectué au plus vite pour permettre la construction d'équipements publics (scolaire, petite enfance, parking, aire de jeux...) indispensables à l'arrivée des nouvelles familles du programme «Sully ». A cet effet, près de 3 M€ avaient été thésaurisés...

Les Mesnilois devant bénéficier d'infrastructures en adéquation avec leurs besoins et leur cadre de vie, c'est un dossier que nous suivrons scrupuleusement.

Grâce aux actions menées auprès d'Ile de France Mobilité par Evelyne Aubert, la nouvelle desserte de bus, définie en fonction des besoins des Mesnilois, est opérationnelle depuis le 1er septembre 2020 ; elle relie la gare de la Verrière avec les quartiers Bois du Fay, Henriville, Résidences du Château et la Mairie. Elle effectue plusieurs rotations journalières, synchronisées avec les départs/arrivées des trains.

Nous avons à cœur de continuer à soutenir toutes les associations. Le Mesnil Saint Denis a ainsi obtenu en septembre le Label « Terre des jeux 2024 » grâce à la candidature déposée par Cédric Chauvierre. Ce dernier, dans le cadre de son mandat de Vice-Président aux Sports, à la Culture et à la Communication à la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse, veillera à poursuivre ces actions au bénéfice des Mesnilois.

Le 27 Mai 2020 la région Ile de France a validé l'achat pour 1,3 millions d'Euros (valeur fixée par les domaines), de la totalité des bâtis de la ferme de Beaurain pour installer la maison du Parc Naturel Régional de la haute vallée de Chevreuse. Cet accord obtenu par la mandature précédente, est un réel atout économique, environnemental et culturel pour notre commune ; nous serons très attentifs à cette réalisation.

Dans ce contexte de crise sanitaire inédit, l'achat « Villa Gabrielle » de la future maison médicale et les négociations entamées avec des médecins et des infirmières, tout comme l'anticipation de commandes de masques, ont révélé la claire-voyance de l'équipe municipale précédente. Dès septembre, la distribution de ces masques (à laquelle le Mesnil au Cœur a largement participé), a permis d'aborder cette nouvelle période de Covid 19 plus sereinement.

Pour la 1^{ère} fois lors de ces municipales, nous avons assisté à un net virage sur une politique politicienne, méprisant les règles déontologiques. Ceci nous a heurtés et ne correspond aucunement à nos valeurs éthiques et républicaines.

Sur ces trois premiers mois de mandature :

- Réel manque d'informations et de communication du maire et des adjoints vis-à-vis du Conseil Municipal et de facto de l'opposition.
- Problèmes de fonctionnement que nous avons dénoncés : potentiels conflits d'intérêts (ex : l'adjoint à l'économie locale a son entreprise au Mesnil Saint Denis) ; manque de clarté des délégations de la majorité et parfois leur non-conformité aux arrêtés transmis en préfecture et aux documents municipaux diffusés ; censure brutale de nos interventions en Conseil Municipal avec mise en cause de notre honnêteté (inédit dans l'histoire des Conseils Municipaux de notre commune !) ; changement notable de gouvernance puisque le maire s'est octroyé les pleins pouvoirs, en supprimant systématiquement la mention « sur décision du conseil municipal ».
- Dans le cadre des élections législatives anticipées : le jour de la rentrée scolaire, visite du Candidat LREM avec M. le Maire, dans l'enceinte de l'école Bois du Fay. Scandaleux, l'école devant rester un lieu de neutralité politique ! Et M. Luce n'est ni Mesnilois, n'a aucun enfant scolarisé au Mesnil et n'exerce aucun mandat électoral. Y aurait-il un lien avec sa suppléante, Madame Lantoine, soi-disant Maire-Adjoint à l'Education pour le Maire mais dont le périmètre officiel de délégation pour la Préfecture, est le Social et le Handicap ?

Toutes ces décisions démontrent que cette majorité municipale est en totale discordance avec son discours électoral qui prônait la démocratie participative et l'ouverture au débat pour tous...

Notre vigilance constante s'impose !

Dans ce contexte, nous réitérons notre volonté de vous informer factuellement et honnêtement et nous vous confirmons notre engagement et notre détermination à ce que la politique communale soit avant tout au seul intérêt des Mesnilois, dans le respect des valeurs républicaines.

Soyez assurés de notre écoute et de notre soutien.

N'hésitez pas à nous contacter par mail sur associationlemesnilaucoeur@gmail.com

Les élus Le Mesnil Au Cœur 2020, C. Chauvierre, V. Dez, H. Mendes Marques, H. Batt-Fraysse, JM. Buisson, S. Legrand